

TERRES DE LA PUISSANCE.—Voir chemin de fer du Pacifique, Nord-Ouest, 4. Chemins de fer, 8.

THÉ, DROITS SUR LE :—Voir Nos. 162, 163 *des documents*.

TORONTO-CENTRE :—Rapport du juge Wilson déclarant que Robert Wilson, écuyer, n'a pas été régulièrement élu, 4. Certificat de l'élection de J. Macdonald, écuyer, 41. Il prend son siège, 48.

TORONTO-EST :—Rapport du juge Spragge, déclarant que S. Platt, écuyer, a été régulièrement élu, 26.

TORONTO-OUEST :—Avis d'une vacance dans la représentation de cette division par l'acceptation d'un office salarié sous le gouvernement par T. Moss, écuyer, 40. Certificat de l'élection de l'hon. J. B. Robinson, 45. Il prend son siège, 51.

TRAITÉ D'EXTRADITION.—Voir *extradition*.

TRAVAUX PUBLICS.—Voir No. 118 *des documents*.

TREMAINE, B. E.—Voir *Victoria, N. E.*

UNION PRESBYTÉRIENNE :—Voir *Presbytérienne*

VOITURIERS PUBLICS :—Pétitions de la compagnie des steamers des ports du Golfe, de la chambre de commerce de Québec et autres, demandant que le Bill pour définir et déterminer les devoirs, droits et obligations des voituriers publics ne devienne pas loi, etc., 170, 180.

VÉTÉRANS DE 1812 ET 1815 :—Voir No. 171 *des documents*.

VICTORIA-NORD :—Rapport de M. Dalton, greffier de la couronne et des plaidoyers (Banc de la Reine) déclarant que la Cour du Banc de la Reine a confirmé le jugement du juge Wilson, déclarant que Hector Cameron, écuyer, a été régulièrement élu pour ce district, 24. Rapport du greffier de la Couronne en Chancellerie modifié en conséquence, 25. M. Cameron prend son siège, 75.

VICTORIA, NOUVELLE-ÉCOSSE :—Rapport du juge MacDonald déclarant que C. J. Campbell, écuyer, n'a pas été régulièrement élu; mais que B. E. Tremaine, écuyer, a été régulièrement élu et aurait dû être rapporté comme tel, 23. Rapport du greffier de la couronne en chancellerie modifié en conséquence en y insérant le nom de B. E. Tremaine, écuyer, 23. Ce dernier prend son siège, 48.

VIGNERONS (Association des) :—Voir No. 172 *des documents*.

VOIES ET MOYENS :—

1. La Chambre en comité général des voies et moyens, 307. Résolutions accordant \$1,139,338.28 et \$19,486,616.62 sur le fonds consolidé du Canada etc. Bill, voir *infra*, 2.
2. Bill accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour subvenir aux dépenses du service public pour l'année fiscale expirant respectivement le 30 juin 1876 et le 30 juin 1877, 308. Passé, 308. Par le Sénat, 318. S. R., 327. (39 Vict. chap. 1)